



DIONNE, Bernard, *Le syndicalisme au Québec*. Montréal, Éditions du Boréal, 1991. 127 p.

À l'heure des changements technologiques rapides et de la mondialisation des marchés, le monde du travail est en proie à de profonds bouleversements qui ont pour effet de modifier les rapports de force patrons-employés, tout en entraînant une réévaluation de l'action syndicale dans la plupart des pays industrialisés. Dans un contexte où les termes d'un nouveau contrat social restent à définir, l'ouvrage de Bernard Dionne propose une réflexion sur les perspectives d'avenir du syndicalisme québécois. L'originalité du propos tient en bonne partie au fait d'avoir inscrit son questionnement dans une démarche historique.

Paru chez Boréal, dans une collection rappelant la formule du «Que sais-je?», ce petit livre retrace en première partie les grandes lignes de l'évolution historique du syndicalisme québécois depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Même



pas là d'un épisode final de la lutte menée depuis vingt ans par cette centrale, en vue d'acquiescer l'autonomie complète? Ne faudrait-il pas voir dans ces événements un virage majeur du syndicalisme québécois, portant un coup fatal aux décisions et à l'esprit du Congrès de Berlin de 1902?

La troisième partie de l'ouvrage de Bernard Dionne prend en considération les grands défis qui se présentent aujourd'hui au monde syndical — changements technologiques, libre-échange, négociations dans le secteur public, lutte des femmes pour l'équité, place aux jeunes — et examine les nouvelles approches dont le syndicalisme devra tenir compte pour relever ces défis. Si j'ai bien compris l'argumentation de l'auteur, le temps serait venu pour les syndicats québécois de dépoussiérer leurs stratégies de confrontation avec le patronat et l'État néo-libéral, afin de s'adapter aux nouvelles réalités du marché du travail à l'aube de l'an 2000 (prépondérance des emplois tertiaires, rôle accru des femmes, montée des employés à statut précaire, etc.), et d'établir les bases d'une démocratie industrielle par la concertation entre le capital et le travail. J'avoue que je ne suis pas si sûr que la voie du partenariat et du consensus social soit toujours la meilleure solution en période de crise du capitalisme et de remise en question de l'État-providence. Les 65 000 ouvriers métallurgistes allemands en savent quelque chose, eux qui ont dû déclencher la grève en mai 1992 afin de se prémunir contre une diminution réelle de leur salaire proposée par un patronat avide de récolter rapidement les fruits de la réunification. Il en est de même pour les *trade unions* britanniques menacés par une loi extrêmement virulente, laquelle permettrait au gouvernement de retirer par décret l'accréditation de n'importe quel syndicat en cas de désobéissance civile. Plus près de nous, je ne vois pas très bien comment une stratégie de concertation parviendrait à faire reculer le gouvernement Mulroney à propos du projet de réforme Valcourt concernant la Loi de l'assurance-chômage.

Malgré ces quelques réserves, il faut convenir que le livre de Bernard Dionne soulève des questions importantes et amorce une réflexion enrichissante sur des phénomènes contemporains tels que l'«hétérogénéisation» de la main-d'œuvre, la disparition des solidarités essentielles entre les divers groupes de travailleurs, l'étiollement du mouvement social et la dissolution des anciennes identités collectives. Ne serait-ce que pour ces raisons, l'ouvrage vaut la peine qu'on le prenne au sérieux.